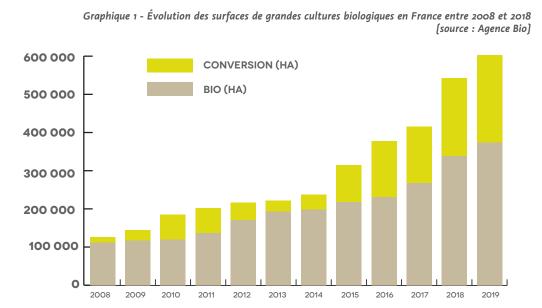
LES FICHES TECHNIQUES DU RÉSEAU GAB/FRAB

SYNTHÈSE **FILIÈRES**



GRANDES CULTURES BIOLOGIQUE EN BRETAGNE

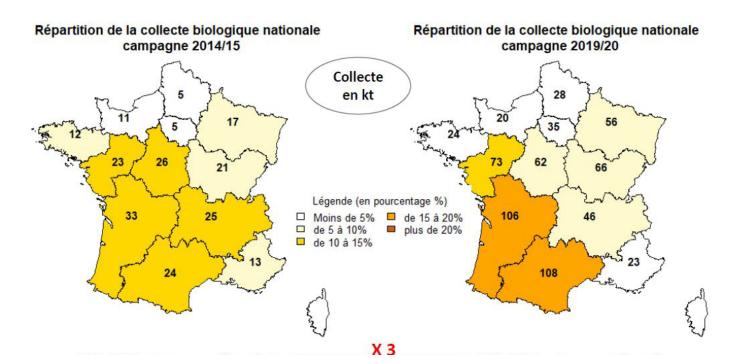
LA PRODUCTION DE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX



En France

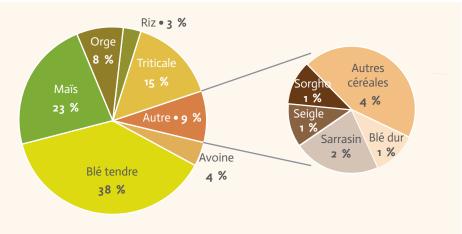
La France compte 570 000 ha de céréales et oléo-protéagineux engagés en Agriculture Biologique en 2019. Ces surfaces se sont considérablement développées depuis 2014 : +150% de surfaces bio et conversion entre 2014 et 2019 et +31% entre 2017 et 2018, voir graphique 1. La collecte céréalière a ainsi été multipliée par 2 entre 2013 et 2017 (voir graphique 2). C'est essentiellement dans le Sud-Ouest de la France que cette progression s'est faite : les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie totalisaient 44% des surfaces céréalières biologiques françaises en 2018. La Bretagne rassemble, quant à elle, 6% des surfaces de céréales et oléoprotéagineux engagées en bio en France.

Graphique 2 - Répartition de la collecte céréalière bio en kilotonnes pour la campagne 2014/2015 et la campagne 2019/2020 (source : France AgriMer, conseil spécialisé céréales)



Le blé tendre représente 38% des volumes de céréales biologiques collectées en France (contre 57% en conventionnel). Le triticale, très minoritaire dans la collecte conventionnelle, est une céréale de première importance en bio, puisqu'il représente 15% de la collecte biologique.

Figure 3 - Répartition des volumes bio collectés en France en 2017 par espèce (France Agrimer)



Côté oléo-protéagineux, les surfaces de soja biologiques se développent dans le Sud de la France, tirées par la demande pour l'alimentation humaine et animale. Les volumes de soja bio collectés ont ainsi augmentés de +180% entre 2013 et 2018, passant de 14 322 tonnes collectées sur la campagne 2013/2014 à 40 166 tonnes sur la campagne 2018/2019.

En Bretagne

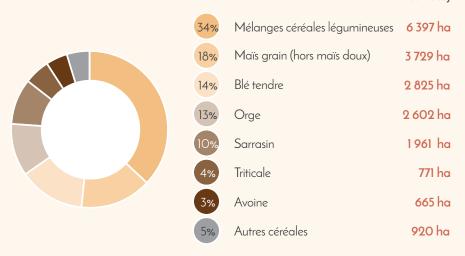
En Bretagne, les céréales et oléo-protéagineux occupent environ 20% des surfaces engagées en bio. En 2019, 1 380 fermes ont produit des céréales biologiques et conversion, sur une surface de 22 672 ha. Les oléoprotéagineux occupent eux 2 570 ha en région.

Environ les trois-quarts de ces surfaces sont situées dans des élevages, essentiellement des fermes laitières. Seules 217 fermes bretonnes sur les 1 380 qui produisent des céréales et oléo-protéagineux biologiques se déclarent spécialisées dans cette production. Les fermes spécialisées en Grandes Cultures ont tout de même progressé de 40% en 3 ans.

La part d'autoconsommation dans les fermes est donc élevée. Les mélanges céréales-protéagineux représentent 34% des surfaces céréalières bretonnes (figure 4).

La Bretagne, terre d'élevage, abrite d'importants opérateurs économiques de la filière-Grandes Cultures, en particulier dans le secteur l'alimentation animale : UFAB, Moulins du Poher, Edou Breizh, Alinat (groupe Avril)... 80% des aliments biologiques produits sont destinésaux volailles biologiques.

Figure 4 - Assolement céréalier bio et conversion breton en 2019 (sur la base des surfaces connues)





QUI COLLECTE DES CÉRÉALES BIOLOGIQUES EN BRETAGNE ? PRINCIPAUX OPÉRATEURS PRÉSENTS

La production régionale totale de grains bio, C2 et C1 est estimée à 75.000T pour la campagne 2019 (sur la base d'une référence de production de 30 qtx/ha). On estime qu'environ 60% de ces volumes sont auto-consommés sur les fermes ou vendus en circuits-courts.

Tout transfert de propriété sur les céréales doit passer par l'intermédiaire d'un organisme collecteur (OC), agréé par FranceAgriMer. Les principaux OC oeuvrant en bio en Bretagne sont présentés dans le graphique ci-dessous. A cela s'ajoute des minoteries également déclarées OC auprès de FranceAgriMer, comme la minoterie Prunault (35), la minoterie de Roncin (56) ou la minoterie Férard (35).

L'UFAB et Edou Breizh sont aussi des Fabricants d'Aliments pour Bétail (FAB), ainsi que les Moulins du Poher (groupe Provimi - Cargill), qui ne collecte pas directement mais qui travaille en collaboration avec des collecteurs. La fabrication d'aliments pour les monogastriques, porcs et volailles biologiques, représente la très grande majorité des usages des céréales transformées.

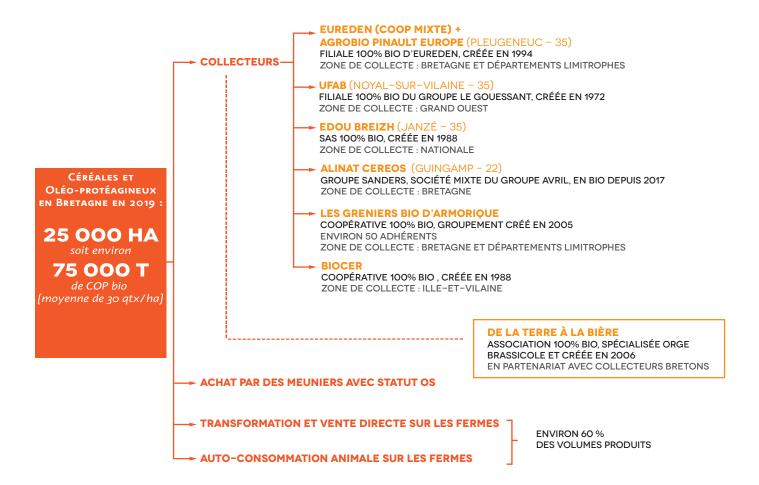


Figure 5 - Schéma de la filière céréale bio bretonne en 2019

ZOOM SUR QUELQUES INITIATIVES LOCALES

DE LA TERRE À LA BIÈRE :

L'association « De la Terre à la Bière », créée en 2006, oeuvre pour le développement et la structuration d'une filière brassicole biologique bretonne. Elle réunit un collège brasseurs (une vingtaine de brasseurs adhérents en 2020), un collège producteurs biologiques (1 000 ha d'orge brassicole cultivés sur 100 fermes bio en 2020), 2 malteurs et deux collecteurs 100% bio.

Pour en savoir plus : delaterrealabiere.bzh

LES GRENIERS BIO D'ARMORIQUE:

Les « Greniers Bio d'Armorique » est un groupement de producteurs biologiques de Bretagne et Pays de la Loire, fédéré en 2005, qui vise à fournir à des entreprises locales des céréales biologiques pour l'alimentation humaine. Le groupement travaille à structurer des filières « justes » garantissant une valeur ajoutée acceptable pour les producteurs. Les Greniers Bio d'Armorique rassemblent aujourd'hui une cinquantaine de producteurs biologiques, qui produisent de l'avoine nue, du blé, de l'orge, du seigle ou encore du sarrasin. Avec le développement du groupement et son passage en coopérative 100% bio, plusieurs autres filières sont en réflexion, comme le chanvre ou les oléagineux (cameline, colza). Les demandes sont nombreuses, mais les Greniers Bio d'Armorique souhaitent rester une structure à taille humaine, où les agriculteurs conservent un pouvoir de décision.

PRIX MOYENS À LA PRODUCTION

La CAB Pays de la Loire et IBB réalisent chaque année une enquête auprès des organismes stockeurs ayant une activité de collecte bio en Bretagne et Pays de la Loire. Le réseau GAB-FRAB anime en parallèle une mercuriale de prix auprès de ses adhérent es Le tableau ci-contre reprend les prix mimi et maxi payés par espèce de 2012 à 2016. Ces données ont pour vocation d'offrir des points de repère et demeurent non exhaustives. Attention :

- Les prix s'entendent « départ ferme », en euros tonne
- Les prix sont hors majoration ou pénalités « qualité »
- Les prix donnés par les opérateurs ne sont pas pondérés par les volumes qu'ils représentent

Figure 6 - Prix finaux « départ ferme » des céréales biologiques entre 2012 et 2018 – source IBB-CAB, consolidée

ESPÈCES	PRIX FINAL 2012	PRIX FINAL 2013	PRIX FINAL 2014	PRIX FINAL 2015	PRIX FINAL 2016	PRIX FINAL 2017	PRIX FINAL 2018
BLÉ MEUNIER STANDARD	390-410	360-400	360-415	350-420	340-450	400-430	400-485
BLÉ FOURRAGER	290-370	280-360	262-340	260-320	295-340	310	265-340
TRITICALE	290-310	270-315	272-310	255-305	270-320	280-300	280-305
ORGE DE MOUTURE	280-300	260-305	255-295	210-285	240-300	280	240-300
MAÏS	300-345	290-355	275-330	270-320	320-350	325-335	300-330
SARRASIN	670-900	660-800	500-700	650-800	610-630	750-800	700-850
AVOINE (AL. ANIM.)	220-230	200-290	180-240	185-240	190-205	NC	170-230
POIS PROTÉAGINEUX	380-410	320-420	350-420	345-395	375-410	390-410	380-400
FÉVEROLE	380-410	370-415	350-410	300-395	375-410	390-410	380-400
COLZA	645-760	650-700	700	675-750	725-745	NC	750-845
TOURNESOL	525-560	400-550	450-500	450-580	570-600	NC	500-580

Ces données font ressortir une glo-

bale stabilité des prix bio depuis plusieurs années, ce qui montre la capacité de la filière Grandes Cultures Bio à valoriser la hausse régulière des volumes.

France AgriMer réalise également une enquête nationale annuelle sur les prix des céréales bio1, qui reflète cette stabilité des prix payés producteurs depuis 2010..

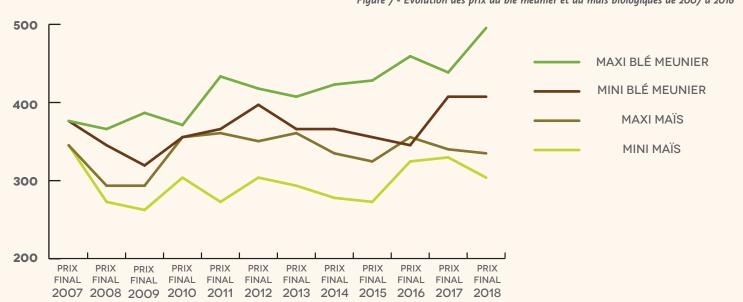


Figure 7 - Évolution des prix du blé meunier et du maïs biologiques de 2007 à 2016

COMMENT ÉVOLUENT LES VENTES DE CÉRÉALES BIOLOGIQUES ?

La filière « Grandes Cultures» est l'une des filières bio les plus dynamiques.

Le nombre d'élevages biologiques, en particulier de monogastriques, est en forte augmentation en France et tire vers le haut la demande en aliments du bétail bio. Les utilisations de céréales biologiques par les FAB ont ainsi augmenté de +15% entre le 1er mars 2019 et le 1er mars 2020 (source France AgriMer).

L'utilisation de céréales biologiques pour l'alimentation humaine est elle aussi en forte croissance : +14% d'utilisation de céréales biologiques par les meuniers entre le 1er mars 2019 et le 1er mars 2020 (source France AgriMer).

La filière est ainsi globalement déficitaire à ce jour, en particulier en blé tendre. La production biologique française sur la campagne 2018/2019 n'a par exemple pu couvrir que 50% des utilisations de blé tendre bio et C2 par les fabricants d'aliments pour bétail et meuniers (le reste étant constitué d'imports – 35% - ou d'utilisations de stocks – 15%).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des balances ressources – utilisations au sein de la filière pour la campagne 2018/2019 :

Utilisation	s (tonnes)	Ressources (tonnes)		
FABRICANTS ALIMENTS DU BÉTAIL	266 369	COLLECTE 2018/2019	376 306	
MEUNIERS	177 934	IMPORTS	79 633	
SEMENCES	10 141			
TOTAL (HORS FREINTES, PERTES)	454 444	TOTAL (HORS STOCKS)	455 939	

Céréales bio et C2 – campagne du 1er juillet 2018 au 1er juillet 2019 – source France AgriMer

Utilisation	s (tonnes)	Ressources (tonnes)		
FABRICANTS ALIMENTS DU BÉTAIL	22 137	COLLECTE 2018/2019	28 469	
SEMENCES	1 496	IMPORTS	2 628	
TOTAL (HORS FREINTES, PERTES)	23 633	TOTAL (HORS STOCKS)	31 097	

Protéagineux bio – campagne du 1er juillet 2018 au 1er juillet 2019 – source France AgriMer

Même si le marché des céréales biologiques est porteur, il est indispensable de prendre contact avec des acheteurs avant l'implantation de toute culture, pour bien s'accorder sur l'existence d'un marché pour les espèces en question, les volumes recherchés, les prix pratiqués, les critères de normalisation souhaités... C'est d'autant plus vrai lors de l'implantation de mélanges céréaliers, cultures spécifiques à l'agriculture biologique et qui demandent une vigilance particulière sur les modalités d'achat. C'est aussi indispensable dans le cas de cultures en deuxième année de conversion, valorisables à hauteur de 30% dans les formules d'aliments biologiques pour animaux.

La contractualisation, totale ou partielle, que ce soit avec un metteur en marché ou un producteur, reste la manière la plus efficace pour la sécuriser ses débouchés, formaliser les responsabilités et les exigences des 2 parties (notamment sur la qualité de récolte attendue) et permettre aux opérateurs d'avoir une vision globale du marché, pour structurer la filière durablement.

L'ensemble des contacts des collecteurs œuvrant en Bretagne et des espèces recherchées est disponible dans la fiche « filière céréales, oléagineux et protéagineux bio de l'Ouest », disponible sur le site de la FRAB².

Utilisation toutes céréales



2 - https://frama.link/besoin-collecteursbio-Ouest

ILS SOUTIENNENT UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ EN BRETAGNE





Fonds €uropéen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales









Être agriculteur bio, ce n'est pas seulement produire bio, c'est aussi s'investir sur les questions de commercialisation, que ce soit à échelle locale, régionale ou nationale, pour contribuer à la bonne gestion des filières, développer les marchés biologiques et faire en sorte qu'ils continuent à créer de la valeur ajoutée pour les producteurs.



► Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

> Côtes d'Armor

GAB d'Armor = 02 96 74 75 65

> FINISTÈR

GAB 29 = 02 98 25 80 33

> ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 = 02 99 77 09 46

> Morbihan

GAB 56 = 02 97 66 32 62



Rédaction: Goulven Maréchal-FRAB

Mise en page : FRAB Octobre 2019